



4

LES ATRES

Au départ du parking des Eguilles (1 498 m)



Cette belle balade se déroule par gravité depuis le sommet du télésiège des Eguilles qui offre l'opportunité de s'élever rapidement pendant les périodes d'ouverture (à vérifier auprès de l'office de tourisme). C'est sur les contreforts d'une charmante colline boisée d'un mélèzin âgé de 80 ans à 120 ans qu'évolue cette randonnée. L'homme y avait autrefois aménagé des prairies de fauche pour nourrir le bétail durant l'hiver qui ont peu à peu été colonisés par le mélèze. Essence robuste et imputrescible en raison de sa richesse en résine, il était principalement utilisé pour la construction des maisons, les charpentes et les toits de bardeaux comme en témoignent les nombreuses habitations situées le long du parcours. Le cheminement fort agréable s'effectue dans une ambiance bucolique propre au mélèzin.

Itinéraire

Après avoir effectué la montée par le télésiège des Eguilles, pour arriver facilement au départ de la Tête des Eguilles (1 884 mètres). Amorcer la descente vers le Sud-Ouest par une piste de ski, en direction du bâtiment de fabrication de neige artificielle. De là, rejoindre le sentier balisé en jaune qui mène à un large carrefour situé à proximité de la crête de Pinguiller (1 825 mètres - balise 20). Prendre à droite dans le sous-bois, et traverser bientôt la piste de ski. Continuer pour gagner les premières habitations et le col des Atres (1 674 mètres - b.14). Prendre à main droite d'abord une piste puis un sentier qui mène à la crête de Ventol, et vient



croise à son extrémité le GR 52A (b.16). Tourner à droite pour rejoindre le point de départ via les balises 17 et 17a, en longeant le large parking des Eguilles.

Caractéristiques de la randonnée

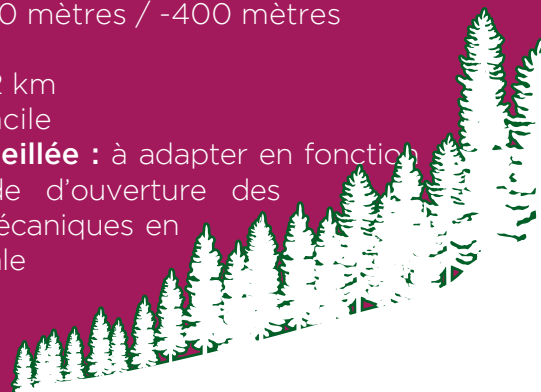
Dénivelée : +0 mètres / -400 mètres

Durée : 2h30

Distance : 4,2 km

Difficulté : Facile

Période conseillée : à adapter en fonction de la période d'ouverture des remontées mécaniques en période estivale





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.